

Outil licences

Questions fréquentes

CONNEXION

Comment gérer les licences de mon club ?

Je me rends sur <https://licences.handisport.org> et je me connecte avec les codes que j'ai reçus par mail et par courrier au moment de l'affiliation de mon club.

Comment changer mon mot de passe ?

Directement sur la page d'accueil de l'outil licences, en cliquant sur le dessin de cadenas en haut à droite.

MON CLUB

Le nom de mon association a changé. Que faire ?

Je dois envoyer une copie du récépissé de la préfecture concernant ce changement au service Licences. Les modifications seront faites dès réception.

Le bureau de mon association a changé. Que faire ?

Je peux faire les modifications en cliquant sur « ma structure » puis sur dans l'onglet « Bureau ».

ATTESTATIONS

Comment obtenir une attestation d'affiliation ? Une attestation d'assurance ?

OU

- Je vais dans « Ma structure » ⇒ onglet « Adhésions »
- Je dois aller dans « Structures et Licences » ⇒ « Mon club » ⇒ onglet « Adhésions »

Comment obtenir une attestation de licences ?

OU

- Je me rends dans « Ma structure » ⇒ onglet « Licenciés » ⇒ je clique sur le nom du licencié
- Je vais dans « Structures et Licences » ⇒ « Mon club » ⇒ onglet « Licenciés » ⇒ je clique sur le nom du licencié -> « Attestation de licence »

LICENCES

Comment saisir une demande de licence ?

Je vais dans « Structures et licences » ⇒ « Saisie de licences »

Comment obtenir les licences de mes licenciés ?

Au moment de la saisie de sa licence, si le mail du licencié a été renseigné, il reçoit des codes pour accéder à son « espace licencié » sur <https://licences.handisport.org>.

Il peut lui-même télécharger sa licence en cliquant sur « licence dématérialisée » ou une attestation.

Mon club peut également télécharger les licences en allant sur la fiche du licencié concerné (« Ma structure » ⇒ onglet « Licenciés » ⇒ cliquez sur le nom du licencié ⇒ « Licence dématérialisée »).

Comment obtenir la liste de mes licenciés ?

OU

- Je me rends dans « Ma structure » ⇒ onglet « Licenciés »
- Je vais dans « Structures et Licences » ⇒ « Mon club » ⇒ onglet « Licenciés »

Précision : Pour les clubs de + 25 licences, sélectionner « Nombre par pages » ⇒ « Tous » pour voir ou télécharger la liste complète.

PAIEMENT

Comment payer mes prochaines licences ?

En transmettant mon mode de paiement avant la saisie. Pour cela deux solutions :

- par prélèvement bancaire : en envoyant mon RIB et le mandat de prélèvement (cf. « Documents utiles » sur l'espace licences) dûment complété au service licences.
- par pré-achat : en envoyant un chèque à l'ordre de la FFH (montant à estimer en fonction des licences que je souhaite) afin de créditer mon compte « Affiliation et licences ».

Mon club est en prélèvement et a changé de compte bancaire. Que faire ?

J'envoie au service licences par mail ou courrier le nouveau RIB et le mandat de prélèvement (cf. « Documents utiles » sur l'espace licences). Nous ferons les modifications dès réception.

Mon club est en prélèvement. Quand sera-t-il prélevé ?

Nous faisons un prélèvement tous les débuts de mois. Je ne serai prélevé que si j'ai pris des licences le mois précédent. Exemple : les licences enregistrées en février seront prélevées le 1^{er} mars.

Comment changer de mode de paiement ?

Pour payer les licences, j'ai le choix entre le pré-achat et le prélèvement bancaire. Je peux changer de mode de paiement si je le souhaite, sur simple demande au service licences.

Mon club est en prélèvement. Est-ce que je dois renvoyer mon Rib tous les ans ?

Inutile de renvoyer mon Rib à chaque saison sauf si mes coordonnées bancaires ont changé. Si c'est le cas, merci de nous renvoyer un RIB + le mandat de prélèvement par courrier ou mail.

Comment obtenir une facture / un reçu comptable ?

OU

- Je vais dans « Ma structure » ⇒ onglet « Comptabilité » ⇒ « PDF Comptables »
- Je me rends dans « Structures et Licences » ⇒ « Mon club » ⇒ onglet « Comptabilité » ⇒ « PDF Comptables »